

Allegoriae nubilum chez saint Jérôme

Il est généralement admis que la terminologie qu'utilise Jérôme pour désigner les sens de l'Écriture et en particulier le sens spirituel est très imprécise par sa variété même. « Il emploie indifféremment tropologie, anagogie, allégorie, sens spirituel », observait après d'autres Dom Antin¹. De fait les exemples ne manquent pas dans son œuvre pour étayer cette affirmation². Encore faudrait-il se demander s'ils épuisent le champ d'utilisation de ces termes. Or une étude plus précise, comme j'ai essayé de le montrer par l'exemple du *Commentaire sur Zacharie*³, sans bouleverser les idées reçues amène cependant à les nuancer. Car s'il est vrai que tous les mots qui viennent d'être évoqués peuvent être interchangeables, il arrive aussi que des valeurs spécifiques s'attachent à certains d'entre eux, rompant le jeu des équivalences.

Bien qu'il soit d'un emploi relativement limité dans l'œuvre hiéronymienne, c'est au mot *allegoria* que convient le mieux cette observation⁴.

1. JÉRÔME, *Sur Jonas*, éd. Antin, (S. Ch. 43), Paris 1956, introduction, p. 15. Cf. avant lui H. de LUBAC : « Saint Jérôme... parle aussi bien, dans le même sens, de *mysticus intellectus*, de *spiritalis theoria*, d'anagoge, surtout de *tropologia* » (« *Typologie* » et « *Allégorisme* », dans *Recherches de Science Religieuse*, 34, 1947, p. 186). A. PENNA parle de « *terminologia... imprecisa e vaga* » (*Principi e carattere dell'esegesi di S. Gerolamo*, Roma 1950, p. 3). Dans le Dictionnaire de Blaise on peut lire, à l'article *allegoria* : « St Jérôme emploie indifféremment *allegoria*, *anagoge*, *tropologia* ».

2. L'équivalence la plus large est sans doute celle qui s'établit par la confrontation des prologues des livres VI, VII et VIII de l'*In Isaiam* où, pour parler de l'exégèse spirituelle à laquelle sont consacrés les livres VI et VII, Jérôme emploie successivement, sans nuance de sens, *spiritale (aediticium)*, *anagoge*, *tropologica explanatio*, *allegoria*, *tropologia*.

3. Dans un article sur *Le vocabulaire exégétique de saint Jérôme dans le Commentaire sur Zacharie* paru dans la *Revue des Études Augustiniennes*, XIV, 1-2, 1968, p. 3-16.

4. L'expression *spiritalis intellegentia*, en revanche, lui échappe totalement et désigne toujours le sens spirituel sans qu'apparaisse la moindre réticence. On aura noté qu'*allegoria* ne figure pas dans la liste de termes équivalents donnée par le P. de Lubac (voir ci-dessus n. 1).

Assez souvent simple désignation, parfaitement neutre, du sens spirituel, on le voit aussi recevoir du contexte une nuance dépréciative parfois très appuyée. Ainsi il apparaît que c'est le mot qui vient d'ordinaire sous la plume de l'exégète pour désigner une interprétation spirituelle dont il entend marquer les limites ou même, le cas échéant, le caractère inacceptable⁵. On entrevoit, dans ces conditions, l'intérêt que peut présenter l'étude des *inuncturae* dans lesquelles *allegoria* se trouve inclus : reflètent-elles les flottements de sens du terme, ou doivent-elles à quelque caractère particulier d'être liées avec l'une ou l'autre de ses acceptions ?

Le groupe *allegoriae nubilum* qui nous retiendra ici apparaît une demi-douzaine de fois chez Jérôme ; il offre donc à l'observation un champ raisonnable. L'idée d'écran, d'obscurcissement qu'évoque l'image du nuage pour notre sensibilité moderne donne à penser qu'il devrait être plutôt signe de valeur dépréciative. Mais, nous allons le voir, ce n'est pas dans cette direction que nous oriente la première utilisation qu'en fait Jérôme.

L'expression apparaît pour la première fois dans le *Commentaire sur l'Épître aux Galates* au sein d'une *inunctura* plus vaste. Pour illustrer le verset de l'Apôtre : « Êtes-vous à ce point insensés que de commencer par l'esprit pour finir maintenant dans la chair ? » Jérôme imagine le cas d'un chrétien qui, issu de la gentilité, après avoir « compris les préceptes de la Loi d'une façon digne de Dieu », se laisserait entraîner à judaïser et « délaissant les ombres et les nuées de l'allégorie » (*umbras et allegoriae nubila*) comprendrait les Écritures *ut scriptae sunt*⁶. Il est clair que ce qui est évoqué ici, c'est le sens caché de la Loi et des Écritures en général, auquel on accède dans l'interprétation spirituelle qu'ignore précisément le littéralisme juif ou judaïsant dont Jérôme, après l'Apôtre, cherche à détourner les chrétiens.

Une dizaine d'années plus tard, en 398, dans une lettre au prêtre romain Rufin, Jérôme conclut ainsi un long commentaire spirituel du Jugement de Salomon : « Cela soit dit sous la nuée de l'allégorie » (*sub nubilo allegoriae*). Or, au début de sa lettre, il avait introduit son explication par cette phrase : « En ce qui concerne la signification typique, selon la parole de l'Apôtre : « Tout cela leur arrivait en figure ... etc ». La confrontation des deux formules ne laisse aucun doute sur la valeur positive de notre expression⁷.

5. C'est particulièrement le cas dans le *Sur Zacharie* (en 406) dont quatre emplois sur cinq répondent à cette définition (voir mon article, p. 9-10), et dans le *Sur Jérémie* (414-416) dont tous les emplois (il s'agit de l'adjectif) sont péjoratifs. En revanche, la majorité des passages du *Sur Isaïe* (408-410) où figure le terme ne comportent pas cette nuance.

6. *In Epist. ad Gal.* 3, 3 PL 26, 350 c (c. 389). On peut observer que l'on a dans le cas présent *nubila*, ce qui est exceptionnel, Jérôme employant ailleurs le singulier. Le pluriel a pu être entraîné ici par la proximité du pluriel *umbras*. Sur la *inunctura* « *allegoriae umbras* », voir plus loin p. 86.

7. Cf. *Epist.* 74, 2 : « Quantum ad typicos pertinet intellectus... » et 74, 6 (éd.

La lettre à Pammachius et à Oceanus postérieure de quelques mois en fournit un nouveau témoignage. Jérôme s'y justifie d'avoir fait l'éloge d'Origène dans la préface à sa traduction de deux *Homélie sur le Cantique*. Il ne s'agit pas là, déclare-t-il en substance, de foi ni de dogmes — c'est-à-dire de ce qui donnerait occasion aux déviations doctrinales — mais d'un simple thème moral et « la nuée de l'allégorie s'y dissipe en un exposé serein⁸ ». Tout aussi serein, visiblement, est le regard porté par Jérôme sur cette exégèse.

Plus incertaine est la valeur de l'expression dans un passage de l'*Apologie contre Rufin* où Jérôme se défend des critiques que celui-ci avait formulées contre son exégèse du verset de saint Paul : « Nul n'a jamais haï sa propre chair⁹ ». Dans sa réplique, Jérôme explique l'adjectif *tropicus* qu'il avait employé pour introduire l'explication litigieuse : « Quand je dis 'tropologique', écrit-il, j'indique que ce n'est pas une réalité qu'expriment ces paroles, mais un sens figuré sous la nuée de l'allégorie¹⁰ ». Le rapprochement antithétique *uerum | allegoria* pourrait faire pencher vers une acception négative de notre terme. En fait, le ton de la phrase est loin d'être évident et il est nécessaire pour le déterminer avec certitude de se référer au double contexte du *Commentaire sur l'Épître aux Éphésiens* où se trouvait l'exégèse incriminée et de l'*Apologie contre Rufin*. Dans son *Commentaire*, Jérôme avait d'abord donné du verset une rapide exégèse littérale. Puis il avait fait état de l'objection possible : les malades gravement atteints en viennent à préférer la mort à la vie, donc « ils haïssent leur propre corps. Aussi », ajoutait-il, « cette parole est-elle à rapporter plutôt à l'interprétation tropologique¹¹ ». Celle-ci apparaissait donc comme la façon de dépasser la difficulté et ne se revêtait d'aucune coloration restrictive.

La page de l'*Aduersus Rufinum* est d'une interprétation plus délicate.

Labourt t. IV, p. 27 et 31). Il n'y a pas lieu de durcir la portée de la phrase qui suit : « Du reste ta prudence sait fort bien que ce ne sont pas les mêmes règles qui jouent pour les ombres de la tropologie et pour la vérité du sens historique. Si donc ici ou là notre pied a bronché... » etc. Cette protestation de modestie, sans doute en partie sincère puisque Jérôme, malade depuis de longs mois, ne se sent pas en possession de tous ses moyens (cf. la suite du § 6), tend aussi probablement à faire accepter une exégèse spirituelle effectivement très allégorique qui risquait de paraître audacieuse à un esprit romain. La prudence est ici d'autant plus naturelle que Jérôme ne connaît son correspondant que par la recommandation d'un ami commun. Il n'y a donc pas à chercher dans cette phrase l'expression d'une quelconque réticence de sa part envers une exégèse qu'il vient de développer dans la quasi totalité de sa réponse.

8. *Epist.* 84, 2 : « ... *allegoriae nubilum serena expositione discutitur* » (éd. Labourt, t. IV, p. 126). Il est pratiquement impossible de rendre en français la correspondance antithétique *nubilum | serena* (= sans nuage) que souligne en latin la juxtaposition des deux termes.

9. *Eph.* 5, 29. Cf. *Apologia aduersus libros Rufini* I, 28 PL, 23, 419 B (en 401).

10. « Quando dico tropicam, doceo uerum non esse quod dicitur sed *allegoriae nubilum figuratum* » (*ibid.* 419 C).

11. Cf. *In Epist. ad Eph.* 5, 29 : « ... sua oderint corpora. Magis itaque ad tropicam intelligentiam sermo referatur » (PL, 26, 533 D-534 A).

En effet, devant l'accusation de Rufin, Jérôme commence par se dérober en restituant à Origène à la fois la *quaestio* et la *responsio* critiquées¹² ; seule est sienne, à l'en croire, l'explication littérale que personne ne conteste¹³. Il voudrait même faire passer la phrase qui contient notre *iunctura* pour une prise de position de sa part vis-à-vis de l'objection présentée¹⁴, alors qu'elle reflète l'idée, bien origénienne elle aussi, que la difficulté littérale est une invite à passer au sens spirituel. Mais, dans un deuxième temps, on le voit renoncer à cette prudente réserve pour s'engager dans la réfutation des critiques de Rufin et justifier l'interprétation origénienne dont il ne songe plus dès lors à se démarquer, comme l'atteste l'usage répété de la première personne (« quand je dis... », « ... si je n'avais d'abord dit... » etc.)¹⁵. Pour le fond, il ne fait donc pas de doute que Jérôme ne répudiait nullement, à l'époque de l'*Aduersus Rufinum*, cette *tropica intellegentia* qu'il avait naguère purement et simplement transposée d'Origène. S'il se soucie d'abord d'en rejeter la paternité, cela ne l'entraîne pas jusqu'à l'expression de réserves qu'il ne pouvait avoir à l'esprit, comme la suite le montre bien¹⁶. Tout au plus a-t-il pu essayer de se donner un air d'objectivité en donnant à croire qu'il avait voulu simplement, par l'emploi du mot technique, caractériser un procédé que notre *iunctura* lui sert à définir. Il n'y a rien là, en définitive, qui démente nos observations précédentes.

On rencontre encore « la nuée de l'allégorie » dans le *Commentaire sur Amos* et dans le *Commentaire sur Ézéchiel*. L'expression intervient dans les deux cas dans des formules de transition banales pour désigner, sans nuances particulières, l'interprétation spirituelle à laquelle il convient de passer après avoir rendu compte du sens littéral¹⁷.

Avant de dégager la conclusion de cette étude, on peut étendre rapidement l'examen à l'association des termes *umbrae* et *allegoria* qui était déjà esquissée dans notre premier texte. Le sens, on s'en souvient, était

12. Cf. *Adv. Ruf.* I, 28 : « cur... Origenis posuerim quaestionem, ex cuius persona tacito nomine dixerim ... etc. » (PL 23, 419 C). Et plus loin : « Ponamus tamen ipsa uerba quae in Origenis libro tertio continentur... » (*ibid.*) Suit la citation littérale de la page du *Commentaire* de Jérôme. Il avoue donc ici sans fard qu'il s'était borné à traduire Origène sans le dire.

13. *ibid.* 29 : « Haec nostra sententia est. Igitur omne quod sequitur deinceps..., ostendimus non ex nostra... intellegi debere persona » (*ibid.* 420 B).

14. *ibid.* 28 : « statim quid ipse sentirem adiunxi » (*ibid.* 419 C).

15. *ibid.* 29 *passim* (419 AD).

16. En fait, il procède ici de la même manière que dans les paragraphes précédents où il répond à Rufin sur d'autres passages du même *Commentaire* : il distingue soigneusement ce qui est de lui et ce qui vient d'Origène ou d'une autre source, sans pour autant renier systématiquement ces emprunts.

17. Cf. *In Am.* 6, 2-6 : « Cuncta quae iuxta historiae diximus ueritatem, secundum Septuaginta interpretes ad *allegoriae nubilum* transferamus » (PL 25, 1060 A). *In Ex.* 29, 8-16 (= I. IX) : « Haec breui sermone perstrinximus, historiae fundamenta iacientes. Nunc *allegoriae nubilum* disserendum est... » (*ibid.* 283 A). L'*In Amos* est de l'automne 406 et le livre IX de l'*In Ezechielem* est postérieur à 411.

tout à fait favorable¹⁸. Les deux termes sont liés en une *iunctura* stricte dans les pages de l'*Aduersus Rufinum* qui nous ont déjà arrêtés¹⁹. L'expression figure dans la phrase où s'opère de la part de Jérôme le glissement de l'attitude d'esquive à la réfutation. Elle y contribue à caractériser la *responsio* origénienne ; mais son voisinage immédiat est très ambigu. D'une part, en effet, on y lit que, « sous les ombres de l'allégorie, la réponse est détournée (*deprauata*) de ce qui est vers ce qui n'est pas » ; ce qui peut suggérer une acception dépréciative. Mais la même *responsio* y est d'autre part qualifiée positivement de « très claire dans sa brièveté », et Jérôme s'apprête justement à la défendre contre Rufin²⁰. Un renvoi explicite à la phrase où figurait *allegoriae nubilum* permet de trancher : cette correspondance implique pour les deux expressions une valeur similaire, donc non défavorable, qui en effet n'est pas impossible, pour peu qu'on prête à *deprauata* le sens de « détourner », sans insistance péjorative²¹. Le terme qualifierait, très exactement en l'occurrence, la figure qu'est l'allégorie. On peut donc admettre que « les ombres de l'allégorie » ne sont pas plus noires aux yeux de Jérôme que « la nuée de l'allégorie²² ».

On pourrait encore relever, sur les marges de cette recherche, le groupe *nubilum interpretationis*, « la nuée de l'interprétation (figurée) ». Employé dans une acception tout à fait favorable dans le *Commentaire sur l'Écclésiaste*²³, Jérôme le reprendra plus tard dans une homélie pour caractériser une lecture hérétique des Écritures, en l'associant au pluriel *allegoriae*, d'ailleurs exceptionnel chez lui et bien fait pour dénoncer certaines allégories par lesquelles s'introduit l'erreur²⁴. Si l'accent se renverse d'un exemple à l'autre, *nubilum* n'en devient pas pour autant porteur par lui-même d'une valeur dépréciative : dans les deux cas, il n'exprime pas autre chose, semble-t-il, que le caractère caché de toute interprétation figurée.

18. Voir ci-dessus p. 83 et la note 6.

19. Cf. *Adv. Ruf.* I, 28-29. Voir ci-dessus p. 84-85.

20. Cf. *Adv. Ruf.* I, 29 : « Quae cum sit brevis et absoluta responsio et, iuxta id quod supra diximus, etiam *allegoriae umbris* de eo quod est ad id quod non erat deprauata, tamen... sciscitabor... » etc (PL 23, 420 B).

21. Cf. e.g. AULU-GELLE 15, 5, 1 : « ... uerba deflexa ac deprauata a ratione recta et consuetudine ».

22. On ne peut invoquer contre cette conclusion les *allegoriae umbris* reprochées à Origène dans la lettre 98, 10 (éd. Labourt, t. V, p. 46), car, en l'occurrence, Jérôme traduit la lettre pascal de Théophile dont très vraisemblablement il transpose ici les expressions.

23. Cf. *In Eccl.* 3, 16-17 : « Manifestus est sensus sed *nubilo interpretationis* obuoluitur » (PL 23, 1040 C).

24. Cf. *Tractatus de Exodo in uigilia Paschae* : « ... ne scripturas diuinas (...) secundum haeticos quibusdam *allegoriis* et *nubilo interpretationis* ad peruersa quaeque dogmata deriuemus... » (CC 78 p. 538 = Morin p. 408). Sur l'utilisation dépréciative du pluriel *allegoriae*, voir un autre exemple dans le cinquième *Tract. in Marci Euang.* où Jérôme devance les critiques que pourrait lui valoir une exégèse spirituelle assez allégorique : « Forsitan aliquis dicat in tacita cogitatione : Iste semper *allegorias* sequitur, uim scripturae sanctae facit » (*ibid.* p. 475 = Morin p. 344).

Ainsi l'ambiguïté qui affecte la signification du mot *allegoria* chez Jérôme ne se retrouve pas dans les six emplois où nous l'avons relevé associé à *nubilum*, ni même dans des associations voisines, ce qui ne laisse pas d'étonner. Leur nombre, pourtant, n'est pas si limité qu'il permette d'attribuer le fait au hasard. Répartis sur près de vingt-cinq ans, ils témoignent d'une véritable habitude. Il reste à s'interroger sur l'origine d'un tel usage et de la *iunctura* elle-même, et à jeter pour cela un bref coup d'œil sur la tradition antérieure.

La prudence impose de reconnaître d'abord les limites de cette exploration, quand on sait par exemple qu'aucun des Commentaires d'Origène sur les passages de l'Écriture à propos desquels l'expression vient à l'esprit de Jérôme ne nous est parvenu. Comment, dans ces conditions, exclure avec certitude que Jérôme l'y ait trouvée, même si Origène, dans l'œuvre qui nous reste, se montre assez peu prodigue du mot *allegoria* pour désigner le sens spirituel ? Cela posé, il semble bien que la tradition grecque qui précède Jérôme ait ignoré cette *iunctura* dont la tradition latine est elle-même avare puisqu'il faut remonter à Tertullien pour en relever deux exemples²⁵. L'apologiste, qui a établi contre Marcion la légitimité d'une lecture spirituelle des « allégories » de l'Ancien Testament, est amené, dans le *De resurrectione*, contre des chrétiens habitués de tentations gnostiques, à en marquer les limites. Il rappelle ainsi à deux reprises que nombre de paroles des prophètes peuvent être prises « dans leur nudité et leur simplicité » et qu'en est absente « la nuée de l'allégorie²⁶ ». La visée du traité rend ce contexte restrictif, sans doute, mais non péjoratif, si on l'éclaire par cette autre remarque : « Ce n'est pas constamment ni d'une façon générale que le langage prophétique revêt une forme allégorique, mais parfois et sur certains points²⁷ ». Jérôme aurait pu souscrire à cette formule équilibrée et c'est probablement de ces pages de Tertullien qu'il a reçu l'expression dont il a plutôt accentué, nous l'avons vu, le caractère positif²⁸.

Allegoriae nubilum apparaît donc au bout du compte comme une alliance de termes assez propre à Jérôme, ce qui ne va pas sans quelque paradoxe quand on constate qu'elle échappe précisément aux réserves dont il charge assez volontiers le terme isolé. On est ainsi amené à se

25. Chez Ambroise, Augustin et, d'une façon générale, les latins contemporains de Jérôme, l'expression n'apparaît pas.

26. Cf. TERTULLIEN, *De resurrectione* 20, 7 : « plures uoces eorum nudaee et simplices et ab omni allegoriae nubilo purae defendi possunt... » (éd. Borleffs, CC 2 p. 946) ; 28, 5 : « sunt et quaedam ita pronuntiatu ut allegoriae quidem nubilo careant... » (*ibid.* p. 957).

27. *ibid.* 20, 9 : « Non semper nec in omnibus allegorica forma est prophetici eloquii, sed interdum et in quibusdam ». Sur le vocabulaire exégétique de Tertullien voir l'étude de O'MALLEY, *Tertullian and the Bible*, Nijmegen 1967.

28. Ce serait une trace de plus de l'influence durable que Tertullien a exercée sur Jérôme, influence dont Y.-M. DUVAL a apporté naguère de nouveaux témoignages (cf. *Le livre de Jonas dans la littérature chrétienne grecque et latine*, Paris 1973, en particulier p. 158, la note 204).

demander si l'explication de ce phénomène ne serait pas à chercher dans l'autre terme de la *iunctura*.

De fait, on aurait tort de se laisser guider par des schèmes mentaux qui, sans être uniquement modernes (les *nubila* virgiliens aussi sont bien souvent noirs et inquiétants), ne sont pas nécessairement ceux qui habitaient l'esprit des chrétiens des premiers siècles, pour qui les images bibliques avaient une autre importance. Sans doute *nubilum* n'est-il pas un mot scripturaire²⁹. Mais est-il indifférent à notre propos d'observer que tous les emplois néo-testamentaires de *nubes* ont un rapport massif à la manifestation de la gloire de Dieu ? Laissons de côté les nuées de la parousie et l'imagerie apocalyptique qui s'y rattache pour ne retenir que la nuée de la Transfiguration ou celle de l'Ascension, et, dans le texte de la *Première Épître aux Corinthiens* si important pour l'exégèse chrétienne, la nuée de l'*Exode* qui guidait la marche des Hébreux au désert³⁰. Il n'est pas douteux que, dans de tels contextes, la nuée manifeste tout autant qu'elle ne les voile les réalités divines³¹. On peut sans témérité émettre l'hypothèse que quelque chose de cette valeur a pu rejaillir de *nubes* sur *nubilum* (*allegoriae*) qu'on serait tenté de traduire par « le voile de l'allégorie³² », si ce n'était glisser à une autre image, présente elle aussi dans le Nouveau Testament et la tradition ecclésiastique, celle du *velamen* placé sur le visage de Moïse, qui, dit

29. Dans la Vulgate c'est *nubes* qui traduit habituellement le grec νεφέλη. On rencontre une seule fois *nubilum*, pris dans son sens propre, au 2^e livre des *Maccabées* (I, 22).

30. I *Cor*, 10, 1 : « ... nos pères ont tous été sous la nuée... » Cf. *Ex*, 13, 21-22 ; 14, 19, 24.

31. C'est bien ainsi que le comprenait Augustin quand il écrivait : « ... quando in deserto Deus transibat coram populo suo... in columna nubis » (*Enarr. in Ps.* 67, 9, 17 CC 39, 873). Ambroise note pour sa part que « Dieu parlait dans la colonne de nuée » et observe plus prosaïquement que cette nuée protégeait les Israélites de la chaleur, avant d'y voir l'annonce mystérieuse de l'Incarnation par la médiation du verset d'Isaïe (19, 1) : « Le Seigneur viendra sur une nuée légère... » (cf. *Expos. Ps.* 118 *sermo* 5, 3 CSEL 62, 83). Voir encore, dans un autre registre, l'interprétation spirituelle que donne Hilare de cette nuée de l'*Exode* : « Nubes haec itaque significat doctrinam apostolicam quae, inumbrans et a calore defendens, aestum omnem futuri iudicii excludit » (*Tract. in Ps.* 134, 15 CSEL 22, 703). Augustin aussi interprétera *nubes* des Apôtres (cf. *Enarr. in Ps.* 56, 17, 29 CC 39, 707). En revanche les deux emplois que l'on relève chez lui de *nubilum* (*Enarr. in Ps.* 91, 14, 33 CC 39, 1289 ; *De trin.* 8, 2 CC 50, 271) sont sans rapport avec l'Écriture et évoquent l'idée d'un obscurcissement de la vérité provoqué par l'homme qui ne s'abandonne pas à l'illumination divine. De même, les *nubila* de Prudence (treize emplois), également étrangers à toute réminiscence biblique, sont l'antithèse de la lumière, au propre comme au figuré.

32. De toute façon l'expression est délicate à traduire en français. J'ai préféré « nuée » à « nuage » pour deux raisons : il m'a semblé que « le nuage de l'allégorie » orienterait spontanément le lecteur vers une image négative d'écran et d'obscurité qui n'est pas dans l'esprit de Jérôme ; et seul le mot « nuée » m'a paru susceptible de faire écho implicitement à la nuée biblique, manifestation divine.

saint Paul, demeure posé sur l'Ancien Testament et que le Christ seul fait disparaître dans l'interprétation spirituelle³³.

D'une façon plus ambiguë le mot *umbra* lui-même recevait de son emploi dans la tradition paulinienne pour qualifier « la loi qui contient l'ombre des biens à venir³⁴ », une double valeur, suivant que l'accent se trouvait mis sur l'idée positive d'esquisse, d'annonce voilée, ou sur l'imperfection et l'insuffisance de cette ébauche. Sans doute n'était-ce pas là les seules influences qui pesaient sur ces termes. Mais peut-être en rejoignaient-elles d'autres qui pouvaient jouer dans le même sens : les ombres projetées sur le fond de la caverne ne sont-elles pas aussi à leur manière, tout autant que des dessins obscurs, des reflets d'une réalité supérieure³⁵ ?

On souligne volontiers chez Jérôme les incohérences et les contradictions, et il faut reconnaître que souvent il prête le flanc à ce genre de remarques. Mais en libérant l'alliance d'*allegoria* avec *nubilum* de toute acception négative, il était sans doute moins illogique qu'il ne pourrait d'abord paraître.

Pierre JAY

33. Cf. 2 *Cor.* 3, 13 s. // *Ex.* 34, 33. Pour la présence de cette image chez Jérôme, voir, par exemple, *In Eccl.* 2, 9 (PL 23, 1029 B). Cf. AUG. *Enarr. in Ps.* 118, *sermo* 26, 8, 10 (CC 40, 1756), et AMBR. *Expos. in Luc.* X, 128 (S. Ch. 52, p. 198) où sont assimilés le voile de Moïse et le voile du Temple qui se déchire à la mort de Jésus.

34. Cf. *Hebr.* 10, 1 : « ... Umbram enim habens lex futurorum bonorum... »

35. Cf. PLATON, *République*, VII, 515 a...